

Les Annales du GrandTerrier

Annaloù an Erge-Vras, « an istor hervez ar reiz eus ar bloazyou »

Edition franco-bretonne 2018

Histoire, patrimoine et mémoire d'un terroir pour les générations futures.

Bourg et villages au fil du temps Antique (préhistoire à gallo-romains), Médiéval (500-1500), Renaissance (16^e et 17^e siècles), Lumières (18^e), Rural (19^e) et Social (20^e siècle).

Almanach, frises historiques et états des recherches en cours.

Niver, N° 1

ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution, GrandTerrier
29500 Ergué-Gabéric



An'Co

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~ Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazik, e Breizh-Izel



Niver - Numéro 39 / A viz Here - Octobre 2017



Croix de Kerrous, dédiée à Gwennaël, enfant de ce village et saint patron de la paroisse

La maquette ci-dessus est appelée à être améliorée et relookée par la fine équipe « In-Design » de Grenoble qui s'est gentiment proposée de participer activement à la publication,

Du saint légendaire au projet d'annales

En ce troisième trimestre estival 2017, nous avons tout d'abord lancé le sujet de la douceur du saint Gwennaël / Guinal fondateur, de son cantique un tantinet « naïf », et de sa future statue de granit dans la Vallée des Saints.

Ensuite on lira ce quiproquo qui illustre la fin de l'union sacrée qui prévaut à la fin de la grande guerre 1914-18: au nom de la morale le recteur réussit à interdire le bal patriotique des Poilus d'Ergué-Gabéric.

Après, c'est l'heure de se replonger dans la fête du centenaire de la papeterie d'Odet en 1922 au travers notamment du programme imprimé des festivités.

Du côté des manoirs, on s'est intéressé à celui de Pennarun à proximité immédiate du bourg et dont a retrouvé l'origine des héritiers au 17^e siècle.

Et que penser de la relation entre les guérisseurs ou sorciers et la justice : Annick Le Douget en a fait le sujet de sa dernière étude et nous y détaille entre autres le cas d'un ancien maire gabérisois, guérisseur de la rage.

Pour ce qui concerne la période de la guerre 1939-45, nous avons essayé de comprendre le fonctionnement des tickets de rationnements grâce aux coupures de presse et aux souvenirs des anciens.

Au tout début du 20^e siècle, le recteur de la paroisse a répondu avec un certain humour à une enquête diocésaine sur l'utilité du breton dans le cadre du catéchisme.

Le pardon de Kerdévet en 1911, c'était des caravanes de pèlerins, des processions, des cantiques et le chant du crêdo royal.

En période médiévale, les trois cartulaires de Quimper, écrits en latin, sont bien utiles pour repérer le démembrement de la grande paroisse d'Ergué au 13^e siècle.

Les commerces du bourg, au nombre de 14 dans les années 1940, ont été localisés pour vous, sur plan et sur photo.

Et enfin pour finir ce bulletin, nous vous annonçons notre projet phare de début 2018, le lancement des annales : « *an histor hervez ar reiz eus ar bloazyou* » (histoire de ce qui s'est passé chaque année).

✚ L'époque **Renaissance**, le temps des 16 et 17^e siècles quand les nobles faisaient la loi – Domaines congéables, tenues nobles, chapelles gothiques, écritain sous Louis XIII

✚ Le siècle des **Lumières**, le 18^e siècle qui marque la fin de l'Ancien Régime - Château rénové, cahiers de doléances, chouans et billig rouge, émigration et biens nationaux, dictionnaire latino-celtique.

✚ Les années **Rurales**, le monde essentiellement rural au 19^e siècle - Domaine de la Légion, cadastre Napoléon, déplacement du bourg, papeterie d'Odet, procès des sorciers, un paysan bas-breton écorché.

✚ Les transformations **Sociales**, conflits et émergence d'une ville au 20^e siècle - Poussée républicaine, séparation des églises, guerres 14 et 39, urbanisation, recul du breton, crises économiques.

Pour préparer les annales, il a été décidé de mettre en ligne les versions préparatoires, et même d'organiser une discussion sur le choix des sujets retenus, à raison de 2 ou 3 par période. Chaque article de 3 ou 4 pages au format A4 est sensé représenter un sujet sur lequel on a assez d'éléments pour qu'il soit représentatif de sa période et qu'il puisse constituer un chapitre d'une monographie historique communale digne de ce nom.

Au-delà de ces articles institutionnels, les annales pourront inclure des articles signés d'auteurs et des tribunes où tout le monde pourra exprimer une opinion ou un témoignage. Le graphisme et les illustrations qui

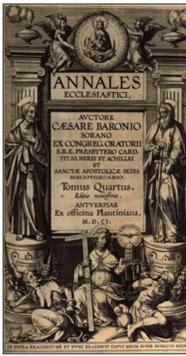
formeront aussi le ciment de la brochure est également à l'étude et en discussion.

Votez pour les articles 2018

Le choix des articles pour le numéro de 2018 n'est pas encore arrêté, et il faudra en retenir seulement deux ou trois par grande période. Les articles non retenus seront vraisemblablement publiés l'année prochaine ou suivante. Vous pouvez consulter sur le site la première liste sur laquelle vous avez votre mot à dire pour finaliser la sélection 2018.

Prenons un exemple de choix d'article sur les années dites rurales du 19^e siècle. Les cinq articles candidats sont pour l'instant « *Le développement à Odet d'une fabrique et collectivité papetières par des journaliers agricoles* », « *La confiscation de biens nationaux pour la constitution du domaine de la Légion d'Honneur* », « *Les procès d'Yves Penec, sorcier voleur, et de Pierre Nédélec, guérisseur de la rage* », « *Les plans et matrices du cadastre Napoléon et la disparition des communs de village* », ... Lesquels ont votre préférence ?

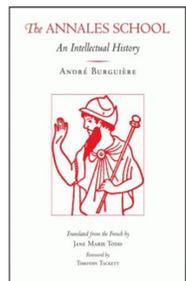
Au-delà de ces articles institutionnels, les annales pourront inclure des articles signés d'auteurs et des tribunes où tout le monde pourra exprimer une opinion ou un témoignage. Le graphisme et les illustrations qui formeront aussi le ciment de la brochure est également à l'étude et en discussion. Le compte à rebours est démarré, il ne nous reste plus que quatre mois pour éditer les annales de janvier 2018.



ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution,
 GrandTerrier 29500 Ergué-Gabéric
Niver, N° 1

Table des matières

Saint Gwennaël, projet de statue monumentale à la Vallée des Saints, « <i>Traoñienn ar Sent</i> »	1
Un bal patriotique interdit pour marquer la fin de l'union sacrée en 1919, « <i>An Aotrou Person</i> »	5
La fête du centenaire un jeudi de Pentecôte à la papeterie d'Odet en 1922, « <i>Yaou Pentekost</i> »	7
Héritage des Geslin de Bourgogne et manoir de Pennarun au 17 ^e siècle, « <i>Heritaj ar maner kozh</i> »	10
Le procès en 1877 d'un guérisseur de la rage et très honnête homme, « <i>Yac'haer droug ar c'hi</i> »	13
Souvenirs de pénurie et distribution de tickets de rationnements, « <i>Primotaj e-pad ar brezel</i> »	16
Une enquête diocésaine et paroissiale sur l'utilité du breton en 1902, « <i>Katekiz e brezhoneg</i> »	19
Crede royal et caravanes de pèlerins au pardon de Kerdévet en 1911, « <i>Prozessionoù ar pardon</i> »	22
Cartulaire de Quimper et premiers écrits citant Ergué au 12 ^e et 13 ^e siècle, « <i>Levr-dielloù kozh</i> »	25
Description et localisation des commerces du bourg dans les années 1940, « <i>Stalioù ar vorc'h</i> »	29
Présentation de la maquette des Annales du GrandTerrier de 2018, « <i>Annaloù an Erge-Vras</i> »	32



La maquette des Annales du Grand- Terrier 2018

Annaloù an Erge-Vras

« Il y avait d'ailleurs à côté des annales, documents écrits et authentiques, une tradition orale qui se perpétuait parmi le peuple d'une cité, non pas tradition vague et indifférente ... », **Fustel de Coulanges, "La Cité antique", Librairie de Louis Hachette et Cie, 1864, page 218.**

Les futures annales qui seront diffusées en début d'année à partir de 2018 en complément des billets hebdomadaires et des chroniques trimestrielles Kannadig.

C'est un vrai projet éditorial en cours de gestation dont vous pouvez suivre le numéro 1 sur le site GrandTerrier tout au long du prochain trimestre.

Annaloù an Erge-Vras

Lorsque l'idée de marquer les 10 ans du site GrandTerrier a germé, on a tout de suite pensé à éditer un almanach, avec comme support le calendrier des saints celtiques et bretons qu'on avait concocté en 2008. Mais, après discussions, d'aucuns nous ont dit que c'était légèrement vieille France et qu'il y avait mieux à faire que de renouveler l'échec de l'« *Almanak Breizh Izel* » de Luzel et Gaidoz en 1872.

On a creusé les contours du projet : publication renouvelée annuellement, tirage professionnel

de 100-200 pages grand format, monographie d'histoire et mémoire de la commune et de ses villages, mélanges universitaires ou miscellanées⁴⁰ à l'instar de "Fureteur breton" de Maurice Le Dault ..., et on a abouti à ce concept d'annales.

Pourquoi des annales ? Parce que, tout d'abord, Grégoire de Rostrenen avait ainsi défini le mot breton « Annaloù » : « *an histor hervez ar reiz eus ar bloazyou* » (histoire de ce qui s'est passé chaque année). Le Littré donne aussi cette courte définition : « *Dans le style élevé, histoire* ». Le dictionnaire TLFi est plus prosaïque sur la notion de publication : « *Périodique à caractère scientifique publié dès le 19e siècle à partir des recueils d'observation annuels* ».

Le plan retenu pour les annales suit un découpage chronologique des grandes époques qui ont marqué l'histoire de notre commune :

✚ Les périodes **Antiques**, des temps préhistoriques jusqu'à l'occupation romaine - Faille sud-armoricaine, allées couvertes, villages de chasseurs cueilleurs, voie romaine.

✚ Les saisons **Médiévales**, les années où les rares sources documentaires créent des légendes – Moine voyageur, trésor des chartes, fondations, ordres de chevalerie et noblesses

⁴⁰ Miscellanées, s.f.pl. : genre littéraire composé de textes divers, « mélangés » avec une unité plus ou moins manifeste. C'est une technique de fragments, une sorte de mosaïque littéraire (Wikipedia).

Saint Gwennaël, future statue monumentale à Carnoët

Traoñienn ar Sent

Saint patron de la paroisse d'Ergué-Gabéric, il est l'enfant natif du village de Kerrouz, au bord de l'Odet, avant d'être appelé à l'abbaye de Landévennec par saint Guénolé. Il n'est donc pas étonnant que notre Gwennaël, nommé localement Guinal, trouve sa place au panthéon du monachisme breton.

On trouvera ci-dessous tout d'abord un appel de souscription pour l'édification d'une statue monumentale à la Vallée des Saints de Carnoët.

Et ensuite nous publions enfin le seul facsimile connu du cantique gabéricois de Saint Guinal, conservé aux Archives diocésaines de Quimper.

Un appel aux compagnons

Une grande statue de saint Guinal/Gwennaël sera bientôt dressée à la Vallée des Saint de Carnoët, sans doute la 115^e courant 2018. Une souscription est en cours et gageons que les donateurs gabéricois du lieu de naissance du saint sauront compléter la mise qu'ont déjà constituée les nombreux généreux souscripteurs de Lanester où le saint est également adoré pour y avoir fondé un monastère.

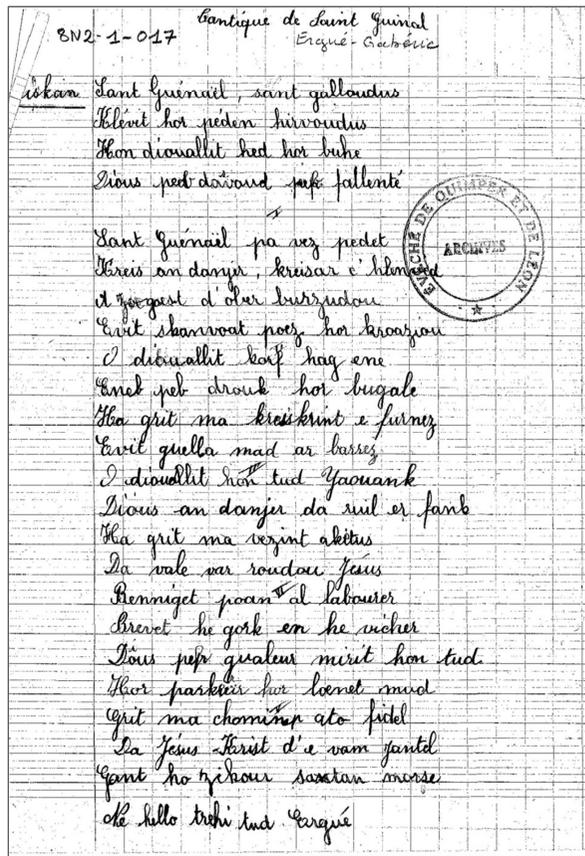


Au 17.09.2017 il ne manquait plus que 30% des 15.000 euros nécessaires pour réaliser le projet. Cliquez sur l'adresse www.lavalleedessaints.com, et vous pourrez, même pour 10 euros, être le compagnon de cette grande aventure populaire.

L'association de la Vallée des Saints étant reconnue d'intérêt général à caractère culturel, tout don est déductible des impôts (articles 200 et 238 bis du CGI, 66% pour un particulier et 60% pour les entreprises).



La Vallée des Saints de Carnoët, située au cœur de la Bretagne, à 15 minutes de Carnoët, ambitionne d'y implanter 1000 sculptures de plus de 3 mètres taillées dans des blocs de granit, une véritable île de Pâques bretonne.



Archives diocésaines de Quimper, 8N2-1-017.

Cantique sur cahier d'école

C'est l'archiviste diocésain et chanoine Jean-Louis Le Floc'h ¹

¹ Le Floc'h Jean-Louis : Né le 4-12-1920 à Plonivel (Plobannalec), fils de Jean-Louis et Corentine Paul ; études primaires à Plobannalec, Plonéour-Lanvern, Pont-Croix, séminaire de Lesneven et Quimper ; 29-06-1946, prêtre, vicaire au Faou ; 20-08-1948 vicaire à Douarnenez ; 01-08-1961, aumônier diocésain ACI à Brest ; 28-12-1965, vicaire général, archidiacre (Quimper, Quimperlé), chanoine honoraire et directeur des Œuvres ; 06-06-1969, cesse d'être directeur des Œuvres ; 1970, aumônier UnCMRS et ensuite REPSA ; 01-01-1973, accident de voiture (cure marine à Douarnenez) ; retiré à l'évêché, prend en charge les archives histo-

qui communiqua à Fanch Morvannou cette copie manuscrite du cantique de saint Guinal, conservée aujourd'hui sous la cote 8N2-1-017, en lui précisant qu'elle est « *transcrite manifestement par un enfant* ». Il n'y a ni date, ni signature, ni indication du timbre sur lequel le cantique était chanté.

Le texte court, fait d'un refrain et de 5 strophes, est une demande au saint qu'on pourrait qualifier de naïve, pour une protection de tout dommage et toute méchanceté, ce pour les malades, les enfants, les jeunes gens et le bétail. Il finit par un « *Gant e sikour, Satan morse Ne c'hello trec'hiñ tud Erge* » (Avec son aide, Satan jamais Ne pourra vaincre les habitants d'Ergué).

Le refrain est empreint de douceur et d'humilité : « *Sant Guenaël, Sant galloudus, Klevit hor pedenn hirvoudus Hon diwallit hed hor buhez Diouzh pep darvoud, pep fallentez* » (Saint Guénaël, saint puissant, Entendez notre prière plaintive Protégez-nous le long de notre vie De tout hommage, toute méchanceté.)

Signalons aussi un extrait d'un autre texte ressemblant à une comptine ou un cantique quimpérois publié dans Feiz ha Breiz en 1926 : « *Roomp amzer Da Wennole, Da zont d'ar gêr, Eus an Erge, Da zont d'ar ger eus an Erge, Gant Gwenel e ziskib neve* » (Donnons du temps à saint Gwenolé, en revenant à la

riques ; 1976, vice-président de la Société archéologique du Finistère ; 1977, vice-official ; 1996 se retire à la maison de Missilien, Quimper ; décédé le 8 mai 2009, enterré à Plobannalec. Source : Archives diocésaines de Quimper.

3. Chez René Poupon – quincaillerie, plomberie, électricité, tout le nécessaire pour la maison ou la ferme, bar et café.

4. Café de la mairie – tenu par François Lennon – meilleur muscadet du coin. Presse : la Dépêche et l'Ouest-Eclair – épicerie tenue par sa femme – repas de noces à l'arrière, accès par une cour intérieure.

5. Hervé Balès, taxi, et Catherine Le Dé – épicerie, bonbons, tissus. La grand-mère de Catherine Le Dé, madame Chiquet, vivait avec le couple et aidait Catherine Le Dé dans son commerce.

6. Chez Corentin Heydon – bistrot, chaussures, sabots, socques, cirage, clous, semelles de caoutchouc, lacets.

7. Boulangerie de Jean Balès – épicerie, café. Le fournil est à l'arrière. Reprise de la boulangerie par les Nédélec après-guerre, avec également la boucherie suite au rachat à Charles Bizien.

8. Local utilisé par le boucher Pierre Rospape de Lestonan, à l'arrière de la boulangerie Balès, près du fournil et de la salle de danse.

9. Salle de danse et de noces à l'arrière de la boulangerie – représentations de théâtre, JAC notamment, projection de films.

10. Chez Troalen, Alain – bureau de tabac, timbres postaux et fischards, café.

11. Salle de noces au bout de chez Troalen.

12. Dans la cour du bureau de tabac, remise utilisée par le boucher Michel Henry de Lestonan



qui venait une à deux fois par semaine.

Le café-quincaillerie de René Poupon

13. Chez Marie Keraval – mercerie, bonbons. Avant la mercerie de Mme Le Berre, née Marie Keraval, le commerce était détenu par Mme Le Corre. Auparavant il avait abrité un cordonnier, un bijoutier, et fut aussi la demeure de l'institutrice de l'école maternelle située de l'autre côté de la rue.

La salle de spectacles derrière la boulangerie (en 2011)

14. Sabotier Yves Bernard, un petit peu éloigné du centre névralgique du bourg.



Kroas-Ver, petite croix fruste du Haut-Moyen-Age (500-1000).



Plan des commerces du bourg d'avant-guerre

boucheries, sabotier et salles de danse, ont été identifiés comme ouverts en ces années 1940, à savoir dans l'ordre du plan ci-dessous les familles commerçantes Thomas, Bihannic, Poupon, Lennon, Le Dé, Heydon, Balès, Rospape, Troalen, Henry, Keraval et Bernard.

Plan commercial du bourg

1. Chez Thomas - épicerie, noces, atelier de menuiserie, vente de vélos.
2. Chez Bihannic - boulangerie, café, cabine téléphonique.



maison, depuis Ergué, en revenant d'Ergué à la maison, avec Gwenael son nouveau disciple).

Doux et grand voyageur

Saint Gwennaël serait donc né sur les bords de l'Odet, à Kerrous-Tréodet en Ergué-Gabéric. Encore enfant il rencontre Gwénohé le futur créateur de l'abbaye de Landévennec. Il délaisse sa famille pour le suivre. On le retrouve comme successeur de St Guénohé dans le cartulaire de l'abbaye de Landévennec. La Vita Guenaili insiste beaucoup sur les relations et la filiation spirituelle entre les deux saints.

Après un abbatiat de 7 ans à Landévennec, Gwenhaël se rend avec onze autres moines en Irlande et en Angleterre. Il revient en Armorique avec livres et reliques, et se déplace beaucoup entre Landévennec, Groix et la Cornouaille où il ouvre des établissements monastiques (Plomeur, Melgven).

Une légende qui lui est souvent rattachée et qui le décrit comme un moine très doux est celle du cerf blessé et acculé qu'il protège et sauve d'une meute de chiens.

Enfin il crée un monastère à Locunel en Lanester, où son culte est toujours très vivace, et y meurt vers 580-590. Il donnera une dernière prescription à ses disciples, celle d'organiser un festin chaque année au jour anniversaire de sa mort, soit le 3 novembre.

À la suite des invasions vikings et normandes qui détruisent en l'an 913 l'abbaye de Landévennec et bien d'autres monastères, ses

reliques sont transportées au sud de Paris, à Courcouronnes et à Corbeil où le culte de saint Guénohé est toujours attesté. Les reliques de saint Guénohé sont transférées en Picardie à Montreuil-sur-Mer.

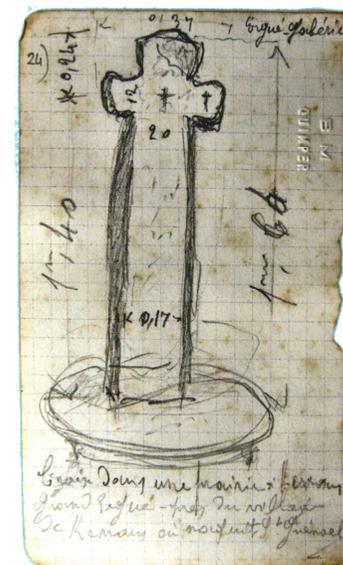


Bannière de saint Guinault.

Ce n'est qu'au 11e siècle que les restes de Guénohé retournent en Bretagne à Landévennec dont le monastère est rebâti, mais le monastère de Locunel par contre n'est pas reconstruit, et les reliques de Guénaël ont été perdues.

Les invocations paroissiales

Le chanoine Jean-Marie Abgrall confirme la légende de la naissance de St-Guénaël sur les terres gabéricaises dans les notes qui accompagnent le croquis d'une belle croix située aussi à Kerrous (sur les terres dépendant de Tréodet) : « croix dans une prairie du Grand Ergué près du village de Kerrouz où naquit St-Gwennaël ».



Croquis de la croix de Kerrouz par le chanoine Abgrall, conservé au fond breton de la Médiathèque de Quimper..



Statue et vitrail de saint Guinal dans l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric.



Dans l'église paroissiale, la statue de St-Gwenael est placée à la droite de l'autel, cette place privilégiée confirmant d'une part que cette église lui fut dédiée sous le nom synonyme de St-Guinal et d'autre part lui conférant une position de saint patron de la paroisse d'Ergué-Gabéric. Il est représenté « *vêtu de la chape*², te-

² Chape, s.f. : sorte de cape dont se revêtent les ecclésiastiques, employée dans la liturgie catholique (Wikipedia). Long manteau de cérémonie agrafé par devant et que revêtent des ecclésiastiques pour la célébration de certains offices (Larousse).

nant la crosse et portant tonsure monacale »³. Le sommet de la crosse ou « *volute* » est tournée vers la tête de l'abbé "en dedans", pour indiquer que sa juridiction porte sur son monastère, au contraire de l'évêque qui la portait "en dehors".

Sur un vitrail de cette même église, entre la porte latérale et l'escalier du buffet d'orgues, on peut aussi admirer St-Gwenael agenouillé devant son maître spirituel St-Guénole. Ce vitrail fut exécuté après-guerre, vraisemblablement en 1948, par le recteur de l'époque Gustave Guéguen.



Depuis 1945-47, il existe aussi une bannière de procession dédiée à saint Guinal de velours rouge qui est conservée dans l'église paroissiale. Une inscription en breton y est brodée : SANT GUINAL HOR PATRON PEDIT EVIDOMP (Saint Guinal notre patron priez pour nous).

³ Chanoine Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon*, Quimper, Kerangal, t3, 1910, p. 264

Plan des commerces du bourg dans les années 1940

Stalioù ar vorc'h

Avant la guerre de 1939-45 les commerces, bien plus nombreux que de nos jours, étaient des lieux incontournables du bourg d'Ergué-Gabéric.

Leur description et localisation sur plan ont été préparées par Jean Le Reste, ancien maire et gabéricois de naissance, ce avec l'assistance de Gaëlle Martin, employée communale chargée du patrimoine. Grand merci à eux deux !

Toutes autres photos ou infos sur cette période seront bien sûr les bienvenues.

Photographie avant et après

Ci-contre cette ancienne photo³⁸ d'une rue du bourg avant-guerre, et plus bas la photo Google d'aujourd'hui au même endroit : autrefois il y avait bien plusieurs commerces dans cette rue de Kerdévot, tout d'abord la boulangerie Balès qui faisait également café et épicerie et un peu plus loin la mercerie et les bonbons de Marie Keraval³⁹.

³⁸ Photographie de la pose des pavés de la rue de Kerdévot publiée dans le magazine n° 59 « *Ergué Com* » de mars 2016.

³⁹ À la porte du magasin de Marie Keraval il y a toujours eu cette belle croix,



Quatorze commerces, incluant les cafés, tabacs, épiceries, tissus, quincaillerie, boulangerie,

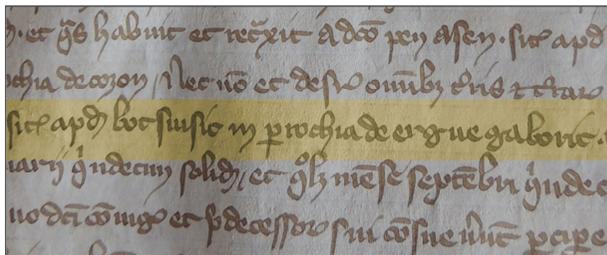
toujours là, dite Kroas Ver, ce qui fait qu'on l'appelait Ti-ar-Groas-Ver. Cette petite croix fruste du Haut-Moyen-Age (500-1000) est pour ses habitants une protection divine contre les revenants. De par sa position près de la porte d'entrée, elle interdit l'accès à tout trépassé qui voudrait troubler la quiétude des vivants. C'est au début du 20^e siècle que l'institutrice, croyant bien faire, déplaça la croix qui gênait peut-être la circulation, et la mit près du puits en pierre qui se trouve côté pignon. Mais il fallut replacée très vite la croix à sa position initiale, car la maison était envahie par les forces du mal, et ses habitants ne pouvaient plus fermer l'œil de la nuit.

SEPTEMBRE 2017

Article « Localisation et présentation des 14 commerces du bourg dans les années 1940 »

Espace « Gazettes »

Billet du 23.09.2017



Yves, trésorier du chapitre de Cornouaille : « *Vendicatio census pro anniversario magistri Yvonis thesaurarii Corisopitensis* ».

Le chanoine Paul Peyron en 1901-1909 a effectué une transcription de l'acte, numéroté 202 dans son étude, sur la base du cartulaire n° 51.

La datation est précise, à savoir deux jours avant la Saint-Martin de l'année 1325 : « *die sabbati ante festum beati Martini hyemalis anno Domini Mo CCCo vicesimo quinto* »

L'acte est signé d'Alain de Coatbilli : « *Alanus de Quoetbili, cognosco* » qui est vraisemblablement le clerc authentifiant l'acte (cognosco = "connais ou instruis le procès").

La transcription latine du passage relevant de la paroisse d'Ergué est la suivante : « *sitis apud Botsinsic in parrochia de Ergué-Gaboric* » (à proximité de Botsinsic en la paroisse d'Ergué-Gabéric). L'orthographe désignant Ergué est bien ici « *Ergue Gaboric* » (sans aucun accent).

Bien que Paul Peyron lise « *Botsinsic* », on peut aussi transcrire en « *Botsuisic* » car la place du « *i* » n'est pas bien marquée dans la graphie d'origine.

Le texte qui précède, « *necnon et desuper omnibus terris Kadoredi*

de Crenou quondam » (ainsi que toute les terres dites anciennement Kadored du Crenou), pourrait s'y rapporter, mais nous ignorons l'origine de ces terres qui auraient rapporté un revenu de 30 « *solidos* »³⁵ ou sous³⁶, pour un total de 25 livres en monnaie courante.

En fait le village aujourd'hui disparu de « *Botsinsic* » / « *Botsuisic* », ou Botzeusic au 17^e siècle, était au centre d'une trêve³⁷ qui comprenait neuf villages dans la partie sud-ouest de la paroisse d'Ergué-Gabéric.

Il y avait aussi une chapelle entre les villages de la Salle-Verte et du Méleneg. Un ruisseau affluent du Jet qui prenait sa source près de cette chapelle s'appelle « *Dour Devot* » (eau bénite). Il n'y a plus aucune trace de ce village dans la toponymie actuelle d'Ergué-Gabéric et pourtant il est pourtant cité dans le plus vieux document citant Ergué-Gabéric.

³⁵ Solidos, s.m.pl. : à l'origine, le solidus, au pluriel solidi, est le nom donné à la monnaie romaine d'or au début du IV^e siècle. Dans les actes écrits en latin du 12-13^e siècle, le terme Solidos désigne généralement un sou, à savoir 12 deniers.

³⁶ Sol, s.m. : pièce de monnaie correspondant à cette unité monétaire, à l'origine d'or puis d'argent, enfin de métal, et valant en France un vingtième de l'ancienne livre, soit douze deniers. Source : Trésor Langue Française.

³⁷ Trêve, s.f. : du breton *Trev* résultant d'un emprunt par le vieux breton *Treb* "lieu habité et cultivé" au latin *Tribus* "tribu". Ce terme va prendre au 11^e siècle le sens de "quartier, circonscription". L'acception de "trêve, "église succursale" est plus récente. Source : Albert Deshayes, dict. des noms de lieux bretons.

Bal patriotique et fin de l'Union sacrée en 1919

An Aotrou Person

À propos des désaccords patriotiques entre les républicains et le recteur d'Ergué-Gabéric, ce dernier mettant en balance sa présence pour la bénédiction contre l'annulation du bal au bourg.

Merci à Jean-François Douguet⁴ d'avoir documenté cet entre-filet républicain dans son livre sur la Grande Guerre et à Pierrick Chuto⁵ pour avoir mis cet épi-

⁴ Jean-François Douguet, historien et auteur de nombreux ouvrages sur la Cornouaille : Premier livre paru en 1991 « *Elliant, Tourc'h : Deux communes dans la Révolution* ». Ensuite : « [Etienne Le Grand, un regard breton dans la Grande Guerre](#) » ; « [Le Stangala](#) » ; « [Ergué-Gabéric dans la Grande Guerre T1](#) » ; « [Cornouaillais dans la Grande Guerre T2](#) » ; des articles dans le bulletin Keleier de l'association Arkae ; « *Jean Le Roy, poète quimpérois oublié* ».

⁵ Pierrick Chuto, passionné d'histoire régionale, avec à son actif déjà quatre livres sur le Pays de Quimper : Premier livre paru en 2010 « [Le maître de Guengat, "Mestr Gwengad"](#) » (Auguste Chuto né en 1808, propriétaire-cultivateur, meunier et maire). Le second « [La terre aux sabots, "Douar ar boutou-koad"](#) » (Louis-Marie Thomas cultivateur à Ploéné en Basse-Bretagne de 1788 à 1840) est publié en mars 2012. Le troisième « [Les exposés de Creac'h-Euzen - Les enfants trouvés de l'hospice de Quimper au 19^e siècle](#) » (le tour de l'hospice civil et les 3816 enfants exposés entre 1803 et 1861) en octobre 2013. Et le quatrième « [III^e République et Taolennou, tome I, 1^{ère} époque 1880-1905](#) » (l'histoire d'Auguste Chuto prédicateur de

sode local dans le contexte de l'opposition "blancs - rouges" très marquée dans notre région cornouaillaise pendant toute la III^e République.

Le recteur moralisateur

L'article du Finistère du 25 septembre 1919 rend compte du conflit à Ergué-Gabéric entre les républicains voulant célébrer une fête commémorative de la Grande Guerre dans l'esprit de l'Union sacrée et le recteur Louis Pennec qui fait interdire le bal au nom de la morale chrétienne.



Louis Pennec, jeune séminariste

Ergué-Gabéric

L'Union sacrée. — Dimanche dernier avait lieu une fête des Poilus organisée par les démobilisés de la commune.

Fête réussie en tous points, sauf au point de vue .. religieux, grâce à l'intransigeance du recteur de l'endroit.

Les organisateurs de la fête avaient, en effet, décidé de donner un bal le soir.

Néanmoins, malgré leur désir d'être à la joie ce jour-là, ils avaient songé à leurs camarades disparus et s'étaient adressés dans ce but à M. le recteur d'Ergué-Gabéric pour qu'il célébrât un service religieux à leur intention.

Hélas ! grande fut leur déception quand on leur répondit que ledit service religieux ne serait célébré qu'à la condition que le bal n'eût pas lieu.

Démarches sur démarches furent entreprises près du doux pasteur, mais rien n'y fit et il se laissa même aller jusqu'à juger de façon très inconvenante les paroissiennes qui assisteraient au bal.

Le conflit ne put donc être solutionné et c'est ainsi que les Poilus d'Ergué-Gabéric et les familles des héros disparus ne purent rendre à ceux-ci l'hommage de piété reconnaissante qu'ils voulaient leur témoigner.

Ajoutons que trois vicaires d'Ergué-Gabéric ont été mobilisés. Singulière façon de perpétuer l'union sacrée cimentée au front ! Insister serait cruel...

Penhars) en février 2016. La suite de la confrontation des Cléricaux et des laïcs en Basse-Bretagne, 2^e époque 1906-1925, sera son cinquième livre.

LE NUMÉRO

5

LE FINISTÈRE

5

LE NUMÉRO

CENTIMÈS

JOURNAL REPUBLICAIN FONDÉ EN 1872

Paraissant le Mercredi et le Samedi

CENTIMÈS





Louis Pennec, avec sa mosette sur les épaules.

JUILLET 2017

Article « Interdiction du bal des poilus et intransigeance du recteur Pennec, Le Finistère 1919 »

Espace « Gazette »

Billet du 22.07.2017

L'Union sacrée est le nom donné au mouvement de rapprochement politique qui a soudé les Français de toutes tendances politiques ou religieuses lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale, et qui est ici mis à mal par les positions antagoniques des clans laïcs et catholiques.

Cette cérémonie patriotique eut lieu le dimanche 9 novembre 1919 à Ergué-Gabéric : « une fête des Poilus organisés par les démobilisés de la commune. Fête réussie en tous points ... ». Sauf le bal qui était prévu pour combler « leur désir d'être à la joie ce jour-là ».

En fait les organisateurs demandent naïvement au recteur de venir procéder à une cérémonie

religieuse en l'honneur des disparus. Et sa réponse est cinglante : « Le service religieux ne sera célébré qu'à la condition que le bal n'eût pas lieu »

Le "doux" ⁶ recteur va « jusqu'à juger de façon très inconvenante les paroissiennes qui assisteraient au bal ». La formulation est assez volontairement ambiguë pour que le terme d'inconvenance puisse s'appliquer aussi bien au recteur, aux paroissiennes dévergondés ou au bal lui-même.

Le journal républicain remarque en conclusion que le recteur aurait pu être plus flexible du fait que ses trois vicaires ⁷ ont été mobilisés, et sous-entend en quelque sorte que son intransigeance est due au fait que lui-même personnellement n'a pas connu le front. Et le final est sibyllin : « Singulière façon de perpétuer l'union sacrée cimentée au front ! Insister serait cruel ... » :

⁶ Nécrologie du "bon M. Pennec" dans la Semaine Religieuse de 1943 : « en 1914, recteur à Ergué-Gabéric, et c'est là, qu'en 1935, à l'occasion de ses noces d'or, Monseigneur l'Evêque voulut récompenser sa prudence, sa charité, sa douceur et son zèle sacerdotal ». Ou comment le zèle et la douceur peuvent cohabiter au sein d'une même personne !

⁷ Jean-François Douguet donne page 77 les noms des trois vicaires (Corentin Breton, Théophile Madec, François Le Gall) dans un extrait d'interview dans le journal paroissial : « Les vicaires ne tardèrent pas à être mobilisés et le recteur dut seul assurer le service de la paroisse. Monsieur Breton, mobilisé à Quimper, peut quelquefois rendre service pour le ministère dans la paroisse. Monsieur Le Gall, après avoir été réformé, fut successivement auxiliaire à Fouesnant, à Edern, à Morlaix. Monsieur Madec put rarement aider au service de la paroisse en raison de ses obligations militaires. Le bedeau lui-même fut quelquefois mobilisé. »

gitement due avant tout pour les besoins de l'église).

La dîme ³¹ est une redevance en nature exigée par l'Eglise pour assurer l'entretien des prêtres desservants des paroisses et pèse essentiellement sur les produits de la terre (grains, paille, foin, chanvre, etc.). La dîme est prélevée dans le champ, sitôt la récolte terminée, et le jour de la récolte est annoncé au prône ³² de la messe de paroisse, afin que le décimateur puisse procéder à la collecte « à la quinzième gerbe ».

Ici on a affaire à un cas d'école, car Mgr Geoffroy, évêque de Quimper, joue le rôle de gros décimateur avec la seule obligation de ne reverser qu'une « portion

³¹ Dîme, dixme, s.f. : impôt sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, devant revenir au Clergé, prélevé pour l'entretien des prêtres et des bâtiments et les œuvres d'assistance. Son taux, théoriquement d'1/10ème, est généralement inférieur ; il est fréquemment proche d'1/30ème dans notre région (source : glossaire des cahiers de doléances AD29), ou d'1/15ème ("à la quinzième gerbe") lorsque le prélèvement est du aux Régaires de Quimper. La dîme ne doit pas être confondue avec le Dixième et les Décimes.

³² Prône, s.m. : lecture faite par le prêtre, en chaire, après l'évangile, à la grand-messe. Le prône comporte des prières en latin et en français à l'intention des vivants, à commencer par le Roi, et des défunts ; parfois, mais pas toujours, une homélie commentant les lectures du jour ; et enfin une série d'annonces concernant les fêtes et les jeûnes à venir, les bancs de mariage, les monitoires de justice, les ordres adressés par le Roi, etc. On comprend ainsi que ce prône peut être fort long, mais il est essentiel pour la cohésion de la communauté paroissiale et pour la communication du haut en bas dans le royaume. Source : Dictionnaire de l'Ancien Régime.

congrue » ³³ à son recteur. Mais les autorités ecclésiastiques de Tours jugent que, « pour faire la paix » (in pace dimittet), l'évêque doit céder l'entière de la dîme au desservant de l'église d'Ergué, « comme elle était due légitimement » (si constiterit legitime eam).

L'orthographe pour Ergué est bien « Erge » (sans accent et sans "u") et désigne la grande paroisse d'Ergué, regroupant Ergué-Armel et Ergué-Gabéric, avant le démembrement en deux entités entre 1170 et l'année 1244 quand apparaît le nom « Erge-Arthmael », alors que la forme « Ergue Gaboric » n'est utilisée qu'en 1325.

Le village d'Ergue-Gaboric

L'acte en latin daté du 9 novembre 1325, inscrit dans le cartulaire de Quimper, constitue la première mention connue du nom de la paroisse d'Ergué-Gabéric.

L'objet du document est un obit ³⁴ qui atteste le revenu d'une vente organisée pour célébrer l'anniversaire du décès de maître

³³ Portion congrue, g.n.f. : partie des bénéfices revenant à un tiers. Dans de nombreux cas, les grosses dîmes sont perçues par l'évêque, le chapitre, des abbés et monastères et autres bénéficiaires, qui sont appelés « curés primitifs » ou gros décimateurs. Ces derniers doivent entretenir le desservant de la paroisse de la paroisse en lui versant une somme fixe, la portion congrue. Source : Dictionnaire de l'Ancien Régime.

³⁴ Obit, s.m. : messe célébrée par fondation pour un défunt à la date anniversaire de son décès. Honoraires versés aux prêtres pour la célébration d'un service funèbre. Chapelle fondée pour la célébration perpétuelle d'une messe anniversaire.



Cartulaire n°31 numérisé sur Gallica





✚ 1169 ou 1170 - Restitution de dîme à l'église d'Erge par l'évêque - Acte P.P. : 16, p. 46-48. Cartulaire de réf. : 56, folio 4.

✚ 1267 - Confirmation des dons des précédents évêques par Yvo Cabellic - Acte P.P. : 103, p. 161-163. Cartulaire de réf. : 56, folio 54.[4]

✚ 1275 - Don d'un chanoine pendant l'épiscopat d'Yvo Cabellic - Acte P.P. : 116, p. 175-176. Cartulaire de réf. : 56, folio 34. Autre réf. : cart. 31, page 102 du PDF.

✚ 1325 - Obit [5] de Maître Yves, trésorier, concernant le village de Botsinsic en Ergue Gaboric. Acte P.P. : 202, p. 257. Cartulaire de réf. : 51, folio 35.

✚ 1327 - Legs pour Henri Morgan, recteur ecclésiastique d'Ergue Gaboric. Acte P.P. : 217, p. 270-271. Cartulaire de réf. : 51, folio 34.

✚ 1368 - Taxe des bénéfices payée à Rome pour Ergue-Gabic. Acte P.P. : 4, p. 11. Cartulaire de

réf. : 56, folio 43. Autres ref. : cart. 31, page 107 du pdf Gallica.

✚ 1416 - Liste des évêques de Cornouaille dont Yvo Cabellic, bone vite - Acte P.P. 2, p. 4-6. Cartulaire de réf. : 56, folio 59.

La restitution de la dîme

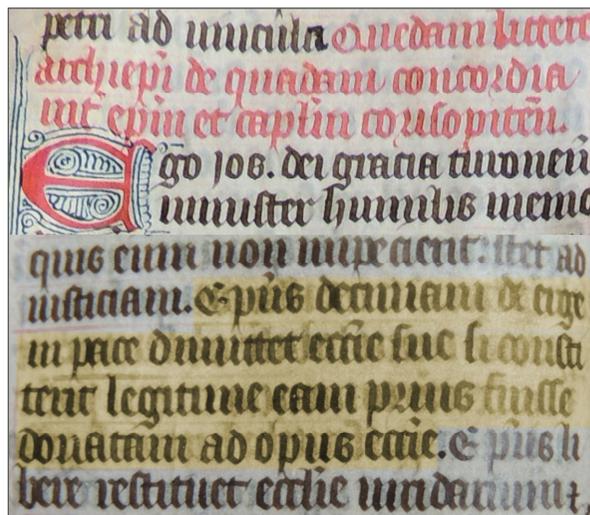
L'acte en latin, daté du 30 mars 1169 ou 1170 et inscrit dans le cartulaire de Quimper, constitue la première mention de la grande paroisse d'Ergué.

L'objet de l'acte est d'énumérer les points d'accords arbitrés par l'Archevêque de Tours entre les Evêques et chapitres de Cornouaille sur plusieurs points et chefs : « *Quedam littere archiepiscopi de quadam concordia inter episcopum et capitulum corisopitense* ».

Le chanoine Paul Peyron en 1901-1909 a effectué une transcription de l'acte, numéroté 16 dans son étude, sur la base du cartulaire 56.

Sur la datation en fin de l'accord « *III^o kalendas Aprilis* » qui est imprécise, le chanoine fait cette extrapolation : « *Le 3 des calendes d'Avril, c'est le 30 Mars. L'année n'est pas spécifiée, mais on doit la chercher entre l'avènement de Geoffroy, évêque de Quimper en 1168, et la mort de Josse, archevêque de Tours, en 1171, soit l'année 1169 ou 1170.* »

Extrait de la transcription latine du passage relevant de la paroisse d'Ergué : « *Episcopus decimam de Erge in pace dimittet ecclesie sue, si constiterit legitime eam prius fuisse donatam ad opus ecclesie* » (L'Évêque laissa à son église la dîme de Erge pour faire la paix, comme elle était lé-



Centenaire du jeudi de Pentecôte à Odet en 1922

Yaou Pentekost

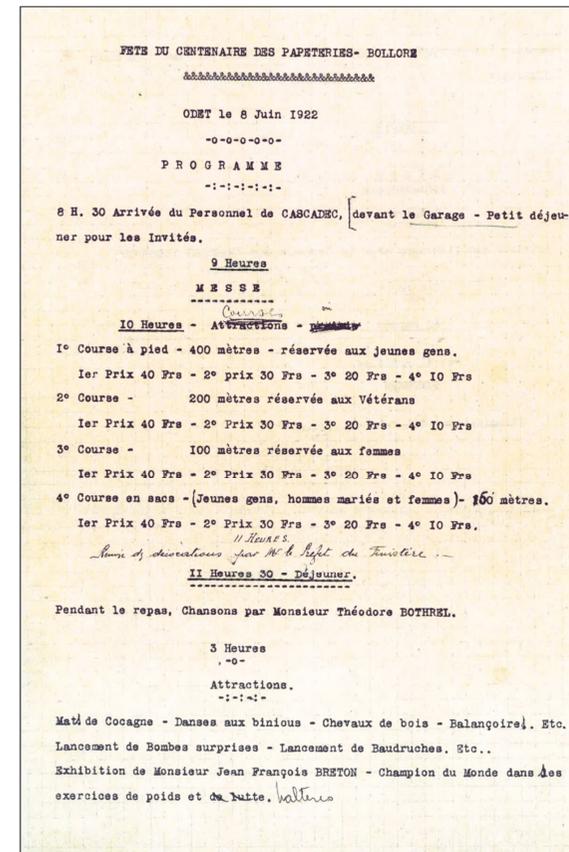
Cette fête, à laquelle plus de 1000 personnes (famille Bolloré, clients, personnel des 2 usines, notables ...) furent invitées, n'eut aucun écho dans la presse, mais fut l'objet d'une organisation impressionnante et laissa un souvenir inoubliable auprès des participants.

Outre quelques explications et témoignages, on trouvera ci-dessous le programme officiel qui tenait lieu de document d'organisation de la fête.

Fête où tout était pour rien

En 1922 il n'y pas la moindre ligne dans les journaux ⁸ pour relater la fête des 100 ans des papeteries fondées en 1822 par Nicolas Le Marié et dirigées ensuite par 3 générations de Bolloré. Et pourtant les journaux locaux sont nombreux à cette époque qu'ils soient d'obédience républicaine (Le Finistère, Courrier du Finistère) ou plus conservatrice (le Progrès du Finistère, l'Union

⁸ Jean Bothorel écrit dans "Vincent Bolloré - une histoire de famille" : « *Un moment intense et inoubliable comme le rapportèrent les quotidiens l'Ouest-Eclair et la Dépêche de Brest* ». Mais, après vérification, aucun journal ne publiera de dossier Bolloré en cette année 1922, hormis en août deux médailles du travail et le festival de gymnastique des Paotred-Dispount.



Agricole, l'Ouest-Eclair, la Dépêche de Brest).

La raison en est sans doute que l'événement n'est pas typé à 100% républicain ou conservateur. Les journaux, tous marqués nettement sur l'échiquier politique, ont une tendance à enjoliver des faits-divers qui sont de nature très proche de leur sensibilité ou à critiquer, par opposition, les articles des journaux concurrents. Ici on a certes affaire à un industriel qui est certes conservateur et très catholique, mais l'implication dans la fête de tout le personnel est socialement et politiquement plus républicaine. D'où le silence des

JUILLET 2017

Article
« 1922 - Organisation de la fête du centenaire de la Papeterie de l'Odet »

Espaces
« Archives / Odet »

Billet du
29.07.2017

Cartulaire et premiers écrits citant Ergué aux 12-13e

Levr-dielloù kozh

« **C**artulaire, s.m. : registre qui contient les titres de propriété ou les privilèges temporels d'une église ou d'un monastère »

Entre 1901 et 1909, le chanoine Peyron a entamé une analyse et une transcription des textes en latin des copies intégrales quimpéroises des trois cartulaires originaux conservés à la Bibliothèque nationale de France, et parmi les actes étudiés certains constituent les toutes premières mentions de la paroisse d'Ergué-Gabéric.

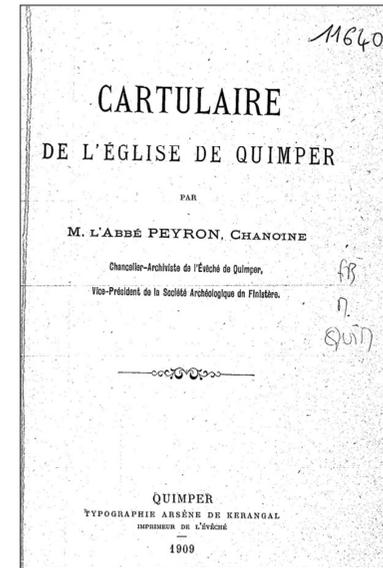
Travaux de transcription

PEYRON (Paul), « *Cartulaire de l'église de Quimper, Arsène de Kerangal, Quimper* », 1901-1909.

Cette étude de la commission diocésaine, publiée à part in extenso en 1909, est une analyse et transcription des textes en latin par le chanoine Peyron qui s'est basé sur les copies intégrales²⁹ des trois cartulaires originaux conservés à la BnF-Richelieu, les cartulaires 31, 56 et 51³⁰, tous

²⁹ Les copies quimpéroises ont été réelles en 1850 par Alfred de Martonne, ancien élève de l'École des Chartes.

³⁰ Les cartulaires 31, 56 et 51 ont respectivement les cotes "LATIN 9890", "LATIN 9891" et "LATIN 9892" dans la



trois à la fois redondants et complémentaires.

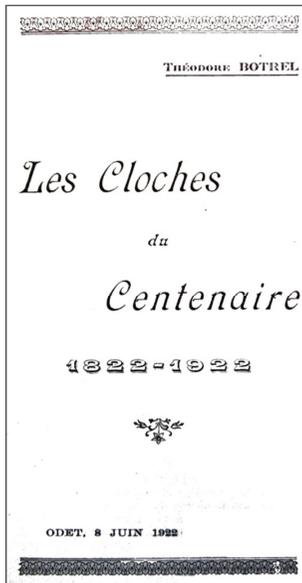
Les deux premiers cartulaires, 31 et 56, ont été rédigés à la fin du 13e siècle au 15e, le 51 par contre n'ayant été initié qu'au 14e siècle. Même si la rédaction ne démarre qu'en fin 13e ou 14e, certains actes reproduits peuvent être datés du 12e siècle ou du début du 13e siècle. De nombreux actes ayant été dupliqués sur les 3 cartulaires, leur numérotation a été refaite par Paul Peyron (cf n°s des "actes P.P." ci-dessous).

Les actes relatifs à la paroisse globale d'Ergué et de sa partie issue d'Ergué-Gabéric, en incluant ses villages et ses personnages, sont les suivants :

nouvelle nomenclature de la BnF, avec pour chacun respectivement un microfilm en noir et blanc "MF 7493", "MF 22888" et "MF 7494". Le cartulaire 31 a fait l'objet d'une numérisation couleur et est disponible sur le [site Gallica](http://www.gallica.fr).

journaux qui ne savent a priori pas quelle position tenir.

De ce fait la date exacte de la fête de 1922 aurait été oubliée, si ce n'est que le poème de Théodore Botrel⁹ commence par ces mots « *En ce jeudi de Ste Pentecôte* ». Et pour confirmation, le document inédit présenté ci-dessous, à savoir l'original du programme de la fête corrigé à la main, précise qu'il s'agit bien du jeudi 8 juin 1922, les usines étant arrêtées pour l'occasion. Les libations se poursuivront le jour suivant, et même le week-end.



En 1982 Fanch Mao de Stang-Odet s'en rappelle encore très bien : « *Ça a duré huit jours. Ils avaient caché du vin dans la rivière, dans le ruisseau, dans le*

⁹ Jean-Baptiste-Théodore-Marie Botrel (1868-1925), est un poète-compositeur-interprète français, auteur des chansons La Paimpolaise, Le Mouchoir rouge de Cholet et Ma p'tite Mimi. Théodore Botrel s'installa à partir de 1905 à Pont-Aven où il sera inhumé.

bois, partout ». Et Marianne Saliou d'ajouter : « *On avait envoyé le Botrel qui avait composé une chanson sur le centenaire ... C'était quelqu'un de Nantes qui organisait la fête. Il y a eu beaucoup de bonshommes saouls. Pendant longtemps après, on a trouvé dans le bois de l'usine des bouteilles vides.* »

Les cartes postales du photographe Joseph-Marie Villard¹⁰ diffusées à grande échelle ont joué le même rôle qu'un facebook et un youtube aujourd'hui. On peut y voir les figures réjouies des nombreux participants, les sommets sur leur 31, le personnel décoré, les habits traditionnels ... Par ailleurs on a conservé également les textes des discours du patron René Bolloré et de l'abbé André-Fouët.

Quant au programme officiel de la journée du jeudi, il est très précis sur les horaires : « *8H30 arrivée du personnel de Cascadec ... 9 Heures MESSE ... 10 Heures*

¹⁰ Joseph Marie Villard (1868-1935), fils du photographe Joseph Villard (1836-1898) qui avait déjà un fonds très important de plaques photographiques (avec des monuments et des sujets pittoresques de Bretagne), épouse Marie Françoise Ferron dont le père était éditeur à Quimper. Ce mariage de la photographie avec l'édition en fait un photographe éditeur, rue Saint François à Quimper. Photographe des costumes mais aussi des scènes de rue et des paysages, il sera le créateur de la célèbre Collection Villard bien connue des collectionneurs de cartes postales (trois millions de cartes vendues par an). Ami de Théodore Botrel ils travailleront l'un pour l'autre, Villard illustrant ses chansons, Botrel lui écrivant des légendes pour ses clichés. Son fils Joseph-Henri-Marie (1898-1981) prendra sa suite. Son frère Paul, Docteur, aura un fils, Jean Albert, qui sera organiste à Pontiers.



25. Papeterie de l'Odet
Fête du Centenaire 1822-1922

« **En ce jeudi de Sainte Pentecôte, Clocher nouveau si breton, si joli. Quels hosannahs, d'Odet jusqu'à la Côte Lances-tu donc ainsi vers l'infini ? Oiseaux de bronze, en votre nid de pierre, Au vieux pays par Corentin béni, Chantez, chantez, cloches du Centenaire,** »



Fanch Mao en 1997.

"Fête du Pardon en Bretagne" de Théophile Deyrolle



Bannière « rose » N.-D. de Kerdévot



(1844-1926), Charles Cottet (1863-1925), Maurice Denis (1870-1943). Le peintre anonyme de Kerdévot en 1911 est-il l'un de ceux-là ?

Le privilège de faire la procession en portant « les croix, les bannières et les statues » est donné « aux paroissiens et paroissiennes du Grand-Ergué. Tous s'honorent de cette distinction. » Et chose étonnante le maire Louis Le Roux et ses deux adjoints sont également dans le cortège « ceints tous trois de leur écharpe tricolore ». Et le journal « *Le Courrier* » retient ce commentaire : « Leur présence est un exemple pour tous et la preuve de la bonne entente du clergé et des magistrats municipaux ».

En venant le dimanche le pèlerin peut espérer recueillir une indulgence plénière pour les « âmes du purgatoire », c'est-à-dire pour ses proches défunts qui étaient encore au Purgatoire pour expier leurs fautes. Les conditions pour bénéficier de l'indulgence sont dites « ordinaires », c'est-à-dire l'obligation formelle de se confesser, de communier et de faire une prière canonique. En 1911

cette facilité est également accordée le jour de la foire aux bestiaux, c'est-à-dire le lundi. Ce jour-là « on confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe qui se dira vers 8 heures. »

Très occupés à dire les messes et entendre les confessions, « les prêtres de la paroisse, aidés pourtant de nombreux confrères du voisinage, suffisent à peine à entendre tous ceux qui se présentent ». En 1911 il y a à Ergué-Gabéric un recteur, Louis Lein, et trois vicaires, Théophile Madec, René Courtès et Corentin Breton. Le recteur n'est pas cité comme intervenant notable, hormis ces mots « *Après le prône de M. le Recteur* », sans doute du fait de son caractère bourru et souvent opposé à sa hiérarchie ²⁸.

Par contre les autres orateurs ecclésiastiques qui montent en chaire sont à l'honneur : le chanoine Bargilliat, l'abbé Picard, vicaire de Landudal, l'abbé Brénéol, maître d'études à Saint-Vincent, le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale St-Corentin de Quimper. Ce dernier fait une prédication remarquée sur le cœur pur de la Vierge Marie et « invite ses auditeurs à contempler les éloquentes sculptures du rétable de l'autel ; ... Tous suivent, émus, les leçons que l'orateur dégage de ces vieux panneaux de chêne ». Les tableaux du rétable anversoïis du 16^e siècle servent de « *Taolennoù* » ou tableaux de mission.

²⁸ En 1912-13 Louis Lein s'opposera aux services épiscopaux sur les avantages accordés à Odet à la famille Bolloré : « *L'on finirait par faire une autre paroisse dans la paroisse* ».



Courses ... 11 Heures Remise de décorations ... 11 Heures Déjeuner ... 3 Heures Attractions ... ». Et la soirée du jeudi se terminera par une séance de cinéma, des danses et un feu d'artifice.

La messe en début de journée est dite dans la petite chapelle de l'usine d'Odet, fraîchement restaurée et dédiée comme il se doit à saint René. Pour les courses à pied, le programme précise les catégories et les prix octroyés aux gagnants, jeunes gens, hommes mariés, femmes et vétérans. La remise des décorations est faite par le Préfet du Finistère en personne.

Pour agrémenter le repas il est indiqué « *Chansons par Monsieur Théodore BOTHREL* », lequel vient de rentrer d'une tournée outre-Atlantique et composera le poème « *Les Cloches du Centenaire* ». Les distractions de l'après-midi sont multiples : « *Mats de cocagne - Danses aux binious - Chevaux de*

bois - Balançoires - Lancement de Bombes surprises et de Baudruches - Exhibition de poids et haltères. »

Laurent Huitric de Menez-Groaz s'en souvient : « *Les Bolloré aimaient beaucoup les fêtes. À la fête du centenaire de l'usine, en 1922, tout était pour rien. On pouvait faire du manège tant que l'on voulait. Il y en a qui en ont vraiment profité.* »

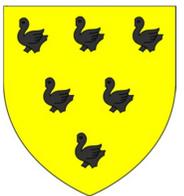


Laurent Huitric en 1918.





Jean-Baptiste Colbert (1619-1683)



Blason des Geslin de Bourgogne : « d'or à six merlettes de sable, 3, 2 et 1 »

Les Geslin de Bourgogne et le manoir de Pennarun

Heritaj ar maner kozh

Un mystère planait sur la famille Geslin qui a occupé au 17e et 18e siècle le manoir de Pennarun en Ergué-Gabéric : d'où venaient-ils et comment s'étaient-ils établis là ? La réponse est dans un document d'archives de 1680, dit "papier terrier".

En 1660 Colbert lance la réformation du domaine royal en Bretagne, c'est-à-dire la vérification des aveux ¹¹ et déclarations de propriété des sujets du roi, depuis le paysan jusqu'aux seigneurs locaux.

¹¹ Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, franctief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachées à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.

En Bretagne cela donne lieu à l'élaboration d'un registre de papier terrier ¹². Voici les pages concernant le domaine de Pennarun détenu par les familles Glémarec, seigneurs de Trévaras, et Geslin, seigneurs de Bourgogne.

Manoir dudit bourg d'Erqué

Les originaux des papiers terriers sont conservés aux Archives Départementales de Nantes où siégeait la cour des comptes chargée de vérifier les déclarations. Notre transcription de l'aveu de Pennarun est basée sur la copie complète des Archives Nationales à Paris sous la côte P//1689 : « quatrième volume du papier terrier de Quimpercorantin », et des folios 209 à 217.

Les trois familles se déclarant copropriétaires du manoir de Pennarun, les « *advouants* », sont :

✚ Les Glemarec du manoir de la Forest à Kerfeunteun, en l'occurrence Pierre François Glémarec « *sieur de Trevaras, bachelier en théologie de la faculté de Sorbonne* », et ses sœurs Marguerite (épouse Geslin) et Louise (épouse Guéguan).

✚ Jan Hyacinthe Guegan, du manoir de Querulut en Plobanalec.

¹² Terrier, adj. : livre terrier, registre contenant la description des terres et censives dépendant d'un seigneur, qui devait en principe être renouvelé tous les vingt ou trente ans et dont l'existence fut supprimée par une loi de mars 1790 (TLFi). Ces papiers fixaient les limites des fiefs et des censives, les redevances dues, les services à rendre et les usages locaux. En 1678, un règlement de Colbert décida la constitution d'un papier terrier par les chambres de comptes régionales, dans le cadre d'une Réformation du domaine du roi.

naïf cantique à N.-D. de Kerdévot ». Il s'agit là du cantique composé en 1881 par le quimpérois Jean Salaün sur l'air du « *Laudate Mariam* » et dont le refrain est dédié à la Sainte Vierge : « *Mam Doue, ô Guerc'hez, Bezit hor c'harantez* ».

Mais le point d'orgue est le « *credo royal* » chanté en latin : « *Tout ce peuple enlevait avec enthousiasme le chant magnifique du Credo royal* ». En 1911 le concile de Vatican II n'a pas encore francisé le culte catholique, et la messe en latin dite royale, composée en 1669 par Henry Dumont pour être dite dans la chapelle royale de Louis XIV, est restée très populaire en France en ce début de 20e siècle.

Après la grand'messe, la fête, « *le jeu populaire et profane* », occupe le placitre ombragé : « *À un moment donné, du point où je me trouve placé, la chapelle disparaît, cachée dans un feuillage épais. La flèche semble s'élancer du tronc même du vieux chêne, rare débris du grand bois qui ornait autrefois le placitre* ».



6734. - Environs de Quimper
Sortie de la Procession.
Pardon de KERDEVOT
Défilé des bannières

Collection Villard, Quimper

Ce vieux chêne a fait le bonheur de peintres et dessinateurs de la 2e moitié du 20e siècle comme Per Corre ou Charles Homualk.

La présence d'un peintre observateur de la procession et de la fête est mentionnée dans le compte-rendu de la « *Semaine religieuse* » : « *Près du calvaire, un peintre s'essaie à prendre un coin du pardon et même, dit-on, l'ensemble de la procession. Puisse-t-il sur sa toile donner la note vraie de ce pardon de Kerdévot.* » À cette époque, dans les années 1910, un certain nombre de peintres ont produit des peintures reconnues de pardons en Basse-Bretagne : Théophile Deyrolle (1844-1923), Alfred Guillou



Bannière « verte » N.-D. de Kerdévot

Caravanes de pèlerins au pardon de Kerdévot en 1911

Prozesionoù ar pardon

PEn ces samedi-dimanche-lundi 9-11 septembre 1911 eut lieu le traditionnel Grand Pardon de Kerdévot et les journaux locaux en firent un large écho.

On y apprend de nombreux détails d'organisation : vieux chêne, présence d'un peintre, cantique et crédo royal, rétable de mission, indulgences²⁶ du lundi, procession du maire et joints ...

Jusqu'au chant du credo royal

Le 16 septembre 1911, les journaux « *Le Courrier du Finistère* », « *Le Progrès du Finistère* » ont tous deux publié le long courrier d'un pèlerin quimpérois qui introduit ainsi son sujet « *Je reviens de Kerdévot, pardon célèbre entre tous ceux de Cornouailles.* ».

Les textes publiés sont rigoureusement identiques à deux petites nuances près : le commentaire

²⁶ Indulgence, s.f. : en religion catholique, rémission totale (indulgence plénière) ou partielle (indulgence partielle) des peines temporelles (temps de purgatoire) dues aux péchés déjà pardonnés, accordée par l'Église. Expression : Gagner des indulgences. "Le promeneur qui, au pied du calvaire, dit un Pater et un Ave, a droit à quarante jours d'indulgences" (Renard, Journal, 1906, p. 1070). Source : TLFi.

appuyé sur la présence du maire et la phrase de conclusion (« *Et tous s'éloignent comme à regret, en se disant : Nous reviendrons.* »). Dans la Semaine Religieuse, le courrier est encore plus long²⁷ et empreint de considérations ecclésiastiques. Quant au journal républicain « *Le Finistère* », le pardon n'y est même pas mentionné, seule la foire aux bestiaux du lundi, créée en 1881, y est annoncée.

Le début du courrier adressé aux journaux est un beau descriptif des « *longues caravanes qui, depuis le petit jour, se dirigent vers la chapelle. Pèlerins isolés qui s'en vont pieds nus, le chapelet à la main ; familles au complet dans une voiture trop étroite que traîne la bonne bête de la ferme. Ici des groupes d'ouvriers : fidèles à la tradition, bravant la longueur de la route et les ardeurs du soleil, ils sont partis de bon matin. Le père pousse allègrement la petite voiture où repose, à moitié endormi, le plus jeune enfant. Aux relais, parfois le bébé passe sur les bras du papa ; un autre enfant prend un instant sa place pour se reposer et la mère à son tour pousse la voiturette ... On entend bientôt la plainte grossissante des mendiants qui implorent la pitié des pèlerins.* »

Une fois arrivé sur les lieux on chante beaucoup, notamment les cantiques en breton : « *Tous redissent avec entrain les couplets du*

²⁷ Le compte rendu de la fête dans l'hebdomadaire diocésain « *La Semaine Religieuse* » n'est publié que le 22 septembre, car la semaine précédente la place manque : « *Nous avons reçu un intéressant compte-rendu du Pardon de N.-D. de Kerdévot. L'abondance de matière nous oblige à en remettre la publication au prochain numéro.* »

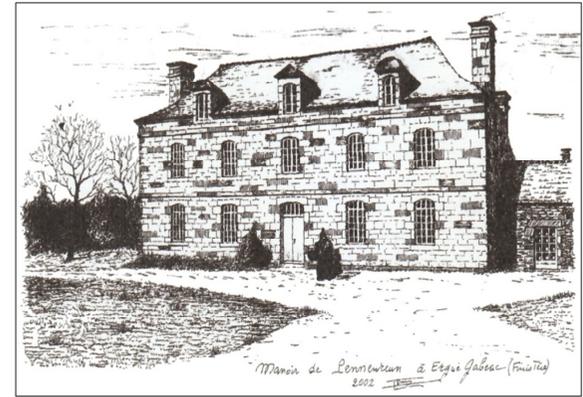
✚ Les Geslin du manoir de Bourgogne à Lantic près de Saint-Brieuc, à savoir François Geslin et son fils Jan (alias Jean-Baptiste).

Il s'agit de la succession d'Alain Glémarec, époux de Françoise Rozerc'h qui détenait également le manoir de La Forêt en Kerfeunteun : « *de la succession de damoiselle Françoise Rozerc'h décédée en l'année mil six cents cinquante huit qui les avoit receuilly tant de la succession directe d'escuyer Vincent Rozerc'h son père ... sieur de La Forest décédé il y a cinquante ans* ». Le document mentionne également un deuxième écuyer Vincent Rozerc'h frère aîné d'un Augustin qui, du fait de l'absence d'héritier, ont de façon collatérale laissé à leur cousin l'héritage familial.

Quant aux Geslin, par alliance aux Glémarec, ils vont prendre la suite des propriétaires de Pennarun, le fils Jean-Baptiste, mineur en 1680, s'y installera. Cela était la coutume pour les grandes familles nobles d'acquérir de nouveaux châteaux et manoirs et d'y expatrier l'un de ses enfants comme châtelain occupant.

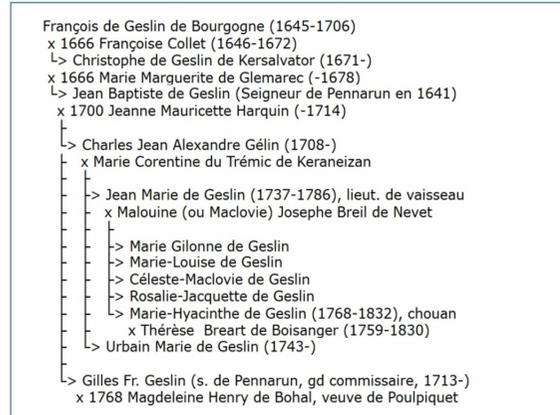
Jean-Baptiste Geslin est connu pour avoir avec son demi-frère Christophe pris à partie un dénommé Marolles St-James, et tous deux mis aux écrous. Les 3 générations suivantes des Geslin vont occuper le manoir de Pennarun jusqu'à la Révolution et l'insurrection des Chouans (cf arbre ci-contre).

En 1680 les prééminences des seigneurs de Pennarun dans l'église paroissiale sont les mêmes que celles transcrites dans les actes de 1731 et 1752 : « *deux tombes armoyées des*



armes de la dite seigneurie de Penanrun, l'une au pied du maistre autel, et l'autre au plus bas bout à bout, avec un escabeau accoudoires sur la dite tombe inférieure ».

Une des caractéristiques de Pennarun est d'être situé dans le bourg d'Ergué-Gabéric, et de ce fait la formule consacrée est « *Le manoir de Penanrun duquel despand tout le bourg d'Ergué Gaberic* ». Mais en terme d'héritage le nombre de tenues du bourg dans le domaine de Pennarun est plus important en 1680 car « *certaines portions de tenues audit bourg d'Ergué Gaberic donnée en eschange au dit deffunct sieur et dame de Trevaras par messire*





« **Déclaration et dénombrement du manoir, maison, terres et héritages, coullombier, moulin, droicts et prémissances de la terre et manoir noble de Pen-ar-run que noble homme mestre Pierre François Glemarec sieur de Trevaras, baschelier en théologie de la faculté de Sorbonne, demeurant en la ville cloze de Quimpercorantin, Escuyer François Geslin, sieur de Bourgogne, garde naturel de Jan Geslin son fils mineur de son mariage avec deffuncte dame Marguerite Glemarec, demeurant en son manoir de Bourgogne, paroisse de Lantic, ...** »

Guy Autret seigneur de Missirien », ce dernier étant le seigneur du domaine de Lezergué proche du bourg.

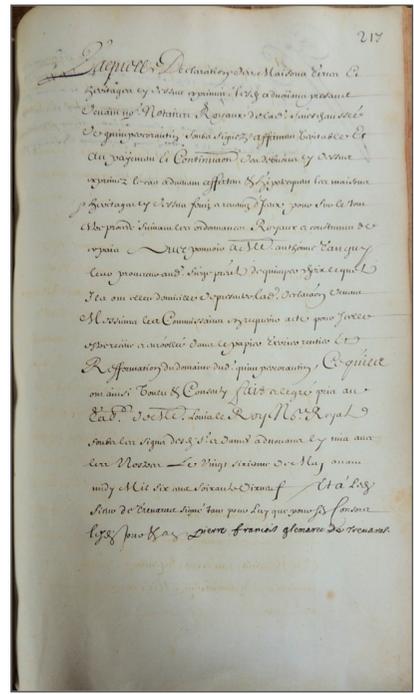
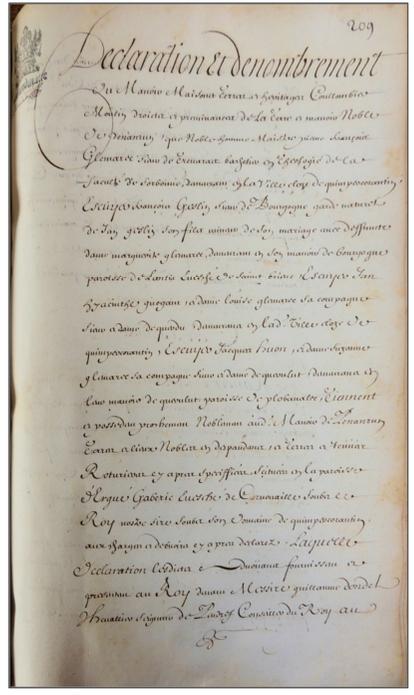
L'église, le cimetière, les placitres, et toutes les maisons, terres, courtils¹³, bois de haute futaie du bourg sont rattachés au domaine noble. On notera aussi « la grande rabine¹⁴ conduisant du dit manoir de Pen-ar-run au dit bourg d'Ergué, et à l'ocidant en partye sur chemin nommé Caront ar cosquer ». Ce dernier "Cozquer", le vieux village en breton, marque sans doute les restes d'un ancien bourg médiéval.

La propriété noble de Pennarun inclut aussi de très nombreuses « tenues », réparties sur le territoire de la paroisse et données en gérance en « domaine congéable », c'est-à-dire sans cession du foncier et possibilité pour le seigneur propriétaire de congédier les tenanciers au terme du bail annuel.

Les villages concernés sont : Boden (dit Boden Bridiry), Guilly Bihan, Querhelou, Tréodet, Parc Tudal, Loqueltaz, Parc Quellenec, Lehec, Squividan, Becarmenez, Quermorvan, Parc Bedan, Pennaneach, tous situés à Ergué-Gabéric, et Kerambellec en Ergué-Armel.

¹³ Courtil, curtil, s.m. : jardin potager. Du bas latin cohortile, dérivé de cohors (voir Cour). Jardin, cour, enclos (Dictionnaire de l'Académie).

¹⁴ Rabine, s.f. : allée de grands arbres plantés sur l'avenue d'une maison de noblesse et de quelque monastère ; source : Dom Pelletier. Ce mot existe en breton avec la même prononciation ; source : dictionnaire gallo de ccduguesclin.



le clergé et les fidèles bas-bretons qui avaient été très actifs au cours des manifestations de l'été. ».

Fanch Broudic, dans son article « L'interdiction du breton en 1902 : une étape vers la Séparation »²⁴, relève l'importance de la langue régionale : « Il s'avère que ce conflit entre l'Église et l'État à propos de « l'usage abusif de la langue bretonne dans la prédication et le catéchisme » est une source de première importance pour apprécier la situation linguistique de la Basse-Bretagne à la fin du 19e siècle et au début du 20e ... La correspondance adressée par les prêtres du Finistère à leur évêque nous apprend-elle tout d'abord que dans les communes rurales, les sermons sont exclusivement dispensés en breton. »

Le 9 janvier 1903, Emile Combes prononce 31 suppressions de traitement de prêtres finistériens, avec comme motif « usage abusif de la langue bretonne ». Étonnamment Jean Hascoët échappe à cette sanction²⁵, sans doute parce qu'il était établi que la population rurale gabéricoise ne comprenait vraiment pas le français, et que ses réponses au questionnaire épiscopal étaient

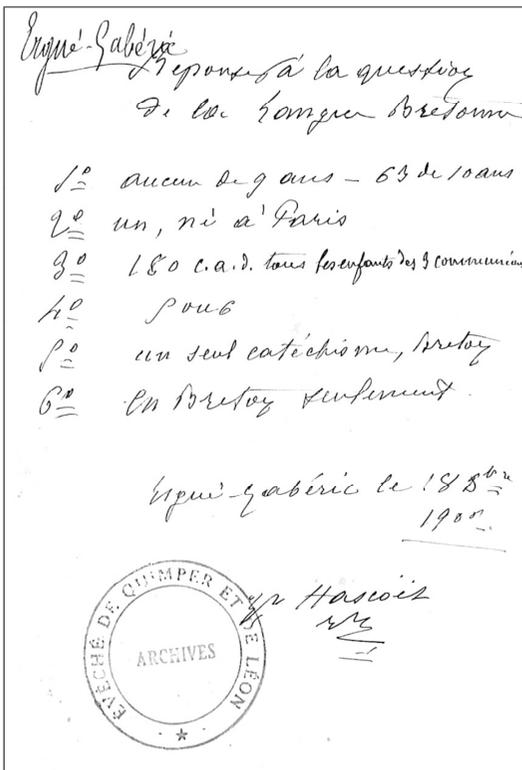
²⁴ Article inséré en 2006 dans le livre « Les Bretons et la Séparation, 1795-2005 », sous la direction de Jean Balcou, Georges Provost, Yvon Tranvouez. Il a également publié en 1997 « L'interdiction du breton en 1902. La IIIe République contre les langues régionales » aux éditions Coop Breizh.

²⁵ Il y eut en 1904 d'autres suspensions de traitement de prêtres finistériens. Mais autant la liste des 31 de 1903 est connue (cf [Media:31PrêtresSuspendus1902.pdf](#)), autant les suivantes n'ont pas été publiées. Mais Jean Hascoët ne semble pas en faire partie non plus.

très allusives, sans contestation frontale, au second degré uniquement : « un, né à Paris ».

Semaine religieuse, 21 nov

TABLEAU RÉCAPITULATIF	
de l'enquête faite par Mgr l'Évêque	
au sujet de l'usage de la langue bretonne et de la langue française dans les catéchismes et les instructions paroissiales.	
PAROISSES DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON : 310	
I. — Catéchismes.	
1 ^o Paroisses où les catéchismes se font exclusivement en breton, aucun enfant, à l'âge de 9 ou 10 ans, ne sachant assez de français pour suivre le catéchisme en cette langue.	167
2 ^o Paroisses où les catéchismes se font en breton, avec répétitions spéciales pour moins de 5 enfants capables et désireux de suivre le catéchisme en français.	87
3 ^o Paroisses où les catéchismes se font dans les deux langues, en sections séparées, la section française comprenant au moins 5 enfants	72
4 ^o Paroisses où les catéchismes se font en français, avec répétitions bretonnes pour quelques enfants seulement	3
Paroisses où les catéchismes se font exclusivement en français	11
TOTAL.	310
II. — Prédications.	
1 ^o Paroisses où les instructions se donnent en breton, sans qu'il soit possible de les donner en français.	286
2 ^o Paroisses où les instructions se donnent en français ou en breton suivant les circonstances et les auditeurs.	49
3 ^o Paroisses où les prédications se font exclusivement en français.	8
TOTAL.	310
Si au lieu de prendre pour base l'unité paroissiale, nous prenons l'individu, la proportion sera beaucoup plus considérable en faveur du français, car c'est dans les très grands centres que cette langue est en usage et quelquefois exclusivement.	
I. — Catéchisme.	
Nombre de enfants appelés, chaque année, à faire la première communion dans les paroisses	19,000
Ayant appris le catéchisme breton	13,300
	(70 0/0)
Ayant appris le catéchisme français	5,700
	(30 0/0)
Ne sont pas compris dans cette statistique les enfants des pensionnats et collèges, où tous les catéchismes se font en français.	
II. — Prédications.	
Populations recevant exclusivement la prédication bretonne et ne pouvant l'entendre en français	Habitants. 483,848 (62 0/0)
Populations mélangées de Bretons et de Français et auxquelles il est nécessaire de prêcher dans les deux langues	289,166 (38 0/0)
Ces tableaux, aussi complets que possible, montrent clairement quelle est, à l'heure actuelle, la situation du diocèse de Quimper et de Léon, relativement à l'usage de la langue bretonne pour l'enseignement catholique.	
Cette langue s'impose nécessairement, et vouloir la proscrire ce serait équivalentement interdire l'instruction religieuse dans ce beau et chrétien diocèse. Aussi nous avons l'espérance que, mieux informés, nos gouvernants reviendront sur une décision sans issue et dont le résultat immédiat serait de troubler profondément une population avant tout désireuse de paix et de tranquillité.	



1^o Enfants en première communion (Ergué-Gabéric : 63, âgés de 10 ans) ;

2^o Combien comprennent facilement le français ? (E.-G. : "un, né à Paris") ;

3^o Combien ne comprennent que le breton ? (E.-G. : 180 enfants au total de plus de 9 ans) ;

4^o Combien comprendraient un catéchisme en français ? (E.-G. : "5 ou 6") ;

5^o Y-a-t il plusieurs types de catéchisme (E.-G. : "un seul catéchisme, Breton") ;

6^o Instructions paroissiales, c'est-à-dire sermons et prédications, en français ou en breton ? (E.-G. : "en Breton seulement").

Le recteur Jean Hascoët qui est connu pour ses positions de défense de l'église et des congrégations religieuses contre les actions des gouvernements de la République, est ici un peu provocant dans sa réponse : comment peut-on penser qu'un jeune natif d'Ergué-Gabéric veuille maîtriser la langue française ? A l'extrême rigueur s'il est né à Paris cela est envisageable. Et donc, à Ergué-Gabéric, en 1902, la communication, au niveau de la paroisse et des séances de catéchisme, se fait exclusivement en Breton, mot que le recteur orthographe avec une majuscule.

Le compte-rendu de l'enquête dans la Semaine Religieuse du 21 novembre est un peu plus nuancé, que ce soit au niveau des 310 paroisses, ou celui du nombre des enfants et paroissiens : dans 95% des paroisses le catéchisme est majoritairement en breton et les instructions paroissiales sont à 63%, et si l'on rapporte aux nombre d'enfants ou paroissiens les chiffres sont respectivement de 70% et 62%.

La conclusion de l'Évêché est un appel à revoir la loi Combes sur le catéchisme en français : « *La langue bretonne s'impose nécessairement, et vouloir la proscrire ce serait équivalement interdire l'instruction religieuse dans ce beau et chrétien diocèse* ».

L'archiviste Jean-Louis Le Floc'h et Fanch Broudic ont étudié les documents de l'enquête et ses suites. Le premier : « *L'été 1902, dont on sortait, avait été "chaud". C'étaient les expulsions des Sœurs ... Cette fois c'étaient les prêtres qui se trouvaient directement visés. On a estimé qu'il s'agissait là d'une mesure contre*

Un guérisseur de la rage et très honnête homme

Yac'haer droug ar c'hi

« **A** chaque époque, une certaine représentation du monde et des choses, une mentalité collective dominante anime, pénètre, la masse entière de la té ... Elle est le fruit d'héritages lointains, de croyances, de peurs ... », **Fernand Braudel, Grammaire des civilisations.**

Une citation extraite du livre « *Guérisseurs et sorciers bretons au banc des accusés, Finistère, 1800-1950* » d'Annick Le Douget ¹⁵, qui vaut également pour l'un des sujets traités dans le livre, à savoir le procès pour exercice illégal de la médecine d'un honnête homme d'Ergué-Gabéris, guérisseur de la rage.

Exercice illégal de médecine

Cet ouvrage d'Annick Le Douget ¹⁵ est une véritable thèse de soest

¹⁵ Annick Le Douget, ancienne greffière aux tribunaux de Quimper, est une spécialiste de l'histoire de la justice et de la criminalité en Bretagne. Chercheuse associée au Centre de Recherche bretonne et celtique (Université de Bretagne Occidentale à Brest, thèse de doctorat en 2012), elle a publié neuf ouvrages, dont "Langolen, chronique d'un village de Basse-Bretagne. Histoire, mentalités, traditions", 1998 ; "Femmes criminelles en Bretagne au XIXe siècle. Tourments, violences et châtements", 2003 ; "La peine de mort en Bretagne aux XIXe et XXe siècles", 2007 ; "Crime et justice en Bretagne", 2011 ; "Une



Annick Le Douget : « le banc des accusés n'est pas celui de l'infamie, tant s'en faut. La population reste attachée à la médecine populaire, conforme à ses traditions ».

est une véritable thèse de sociologie historique, documentée via de très nombreux compte-rendus de procès et d'archives judiciaires, donnant un éclairage inédit sur la façon dont on pratiquait la médecine populaire dans nos campagnes bretonnes au cours des deux siècles précédents.

En partant du constat que le Finistère est un désert médical au 19e siècle (en 1805 on n'y compte 1,33 docteur en médecine pour 10.000 habitants), on comprend mieux le rôle des guérisseurs et des rebouteux. Ce sont eux qui sont consultés pour soigner les maladies, et les procès pour exercice illégal de la médecine, généralement initiés par les médecins en manque de clientèle, ne font que confirmer le

histoire du crime dans le Finistère", 2013 ; "Violence au village - La société rurale finistérienne face à la justice (1815-1914)", 2014 ; "Guérisseurs et sorciers bretons au banc des accusés, Finistère, 1800-1950", 2017.

AOUT 2017

Articles
« **LE DOUGET Annick - Guérisseurs et sorciers bretons, 1800-1950** »

« **1877 - Pierre Nédélec, guérisseur de la rage, condamné pour exercice illégal de la médecine** »

Espaces
« **Biblio / Archives** »

Billet du
12.08.2017



« À partir de 1803, la médecine, la pharmacie ou l'art des accouchements ne peuvent plus être exercés sans être exercés sans diplôme. La médecine populaire passe alors dans la clandestinité. Guérisseurs, rebouteux, sorciers de campagne et autres empiriques se retrouvent au banc des accusés, rejoints par les matrones, ces accoucheuses de campagne, et, un peu plus tard, par les sœurs de charité »,



rôle globalement positif de la médecine clandestine.

La plupart des guérisseurs et rebouteux du 19^e siècle sont inculpés sous le coup de la loi du 19 ventôse an XI (10 mars 1803) qui promeut un monopole des officiers de santé et des docteurs en médecine. Mais deux chapitres de l'étude d'Annick Le Douget abordent aussi les cas particuliers des charlatans de foire, vendeurs de pilules miraculeuses et sorciers des campagnes qui sont jugées pour faits d'escroqueries.

Parmi les nombreux cas de guérisseurs, celui de Pierre Nédélec de Kergoant en Ergué-Gabéric. Ce dernier était un propriétaire respectable. Et pourtant il fait l'objet d'un procès en correctionnel pour ses guérisons des effets de la rage, ou de l'hydrophobie¹⁶ comme on disait à l'époque, Louis Pasteur¹⁷ n'ayant pas encore découvert son vaccin.

Page 97 l'histoire du guérisseur gabéricois commence ainsi : « Un autre guérisseur traîné en justice en 1877, Pierre Nédélec, âgé de 74 ans, est un honorable cultivateur d'Ergué-Gabéric qui, depuis vingt-cinq ans, a acquis sa renommée en Cornouaille en soi-

¹⁶ Hydrophobie, s.f. : ou aquaphobie, peur irraisonnée et chronique de l'eau. Le virus de la rage a un tropisme nerveux, et en particulier le trouble observé de l'hydrophobie, ce qui explique qu'au XIX^e siècle, la rage ait souvent été appelée « hydrophobie ». Source : Wikipedia.

¹⁷ Louis Pasteur (1822- 1895), est un scientifique français, chimiste et physicien de formation, pionnier de la microbiologie, qui, de son vivant même, connut une grande notoriété pour avoir mis au point un vaccin contre la rage (premiers essais sur l'homme en 1885).

gnant humains et animaux de ferme de la rage. Il prétend avoir un remède très efficace ... dont on ne saura rien. » (AD 29, 16 U 6/11, aff. Nédélec)

Page 13 on trouve une autre référence à un document d'anthologie sur Ergué-Gabéric pour illustrer l'importance des fontaines pour guérir ou se purifier : « En 1791, la municipalité d'Ergué-Gabéric signale "qu'une fille de la paroisse atteinte de maladie honteuse a pris pour se guérir la fantaisie de se baigner dans neuf fontaines, si bien qu'on n'ose plus boire l'eau des fontaines" » (Arch. dioc. Quimper, 2 Z 405, fonds Peyron, et également AD29, 12 L 4).

Le procès de Pierre Nédélec

Jean-Marie Déguignet dit de lui en 1868 qu'il est « ancien maire, le plus riche et le plus considéré de la commune » (Intégrale des mémoires, p. 341). Ici en 1877 les appréciations sont les mêmes : « le dit Nédélec passe pour un très honnête homme, il est un des bons propriétaires de la commune », « Je connais le sieur Nédélec, depuis fort longtemps, pour un très honnête homme ».

Néanmoins en 1877 il est « inculpé d'exercice illégal à la médecine » suite à une enquête de gendarmerie après des morsures d'un chien « arragé » constatées dans la commune de Melgven où le guérisseur gabéricois est venu « panser » et soigner les animaux (porcs, poulets, chiens) et humains blessés.

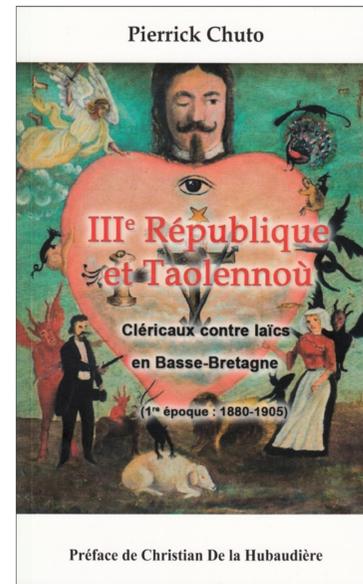
Enquête diocésaine et paroissiale sur le breton en 1902

Katekiz e brezhoneg

Une enquête de l'évêque de Quimper sur la pratique de la langue dans ses paroisses, dans un contexte où l'église et les congrégations sont la cible d'Emile Combes, ministre de l'Intérieur et des Cultes, lequel se bat également contre les langues régionales.

Les différentes pièces sont conservées aux Archives Diocésaines de Quimper sous la cote 4F17 et ont fait l'objet d'un dossier sur le site Internet du diocèse :

<http://diocese-quimper.fr/bibliotheque>



Langue de la IIIe République

Dans son livre « IIIe République et Taolennou », Pierrick Chuto présente cette contestation locale de la loi Combes qui veut imposer l'interdiction du breton au catéchisme et à l'église : « L'évêque diligente une enquête dans les trois cent dix paroisses du diocèse. Les recteurs bretonnants font souvent preuve de mauvaise volonté pour remplir ce questionnaire jugé inquisitorial. »

La circulaire Combes du 29 septembre 1902 présente aux prêtres bretons (et également aux basques ...), le choix entre faire le catéchisme en français quand un minimum d'enfants le comprennent, ou alors se faire notifier la suspension de leur traitement.

Pour les paroisses autour de Quimper Pierrick Chuto ajoute : « À Penhars, sur les trente enfants âgés de neuf à dix ans qui sont inscrits au catéchisme paroissial, trois seulement sont capables d'apprendre le catéchisme en français. À Plomelin et Pluguffan, aucun enfant n'en est capable, alors qu'à Ergué-Gabéric, un seul (né à Paris) le peut. »

Le questionnaire de Monseigneur Dubillard²³ d'octobre contient 6 questions :

²³ François Virgile Dubillard (né le 16 février 1845 à Soye, mort le 1er décembre 1914 à Chambéry) fut un homme d'Église de la période de séparation de l'Église et de l'État. Il fut ordonné prêtre à Besançon en 1869, évêque de Quimper en 1900 (nommé en décembre 1899, et sur place en mars 1900), puis archevêque de Chambéry en 1907. Il fut nommé cardinal par le pape Pie X en 1911 ; trop malade, il ne participa pas au conclave de 1914.



AOUT 2017

Article
« 1902 - Enquête diocésaine sur l'usage du breton à Ergué-Gabéric »

Espaces
« Archives / Breton »

Billet du
26.08.2017

Pénurie et distribution de tickets de rationnements

Prémotaj e-pad ar brezel

Jusqu'aux années d'après-guerre, les habitants d'Ergué-Gabéric ont connu les tickets de rationnement qui étaient distribués en mairie dans un but de répartition de l'accès aux biens de consommation..

Ci-après, tout d'abord les annonces relevées en 1943 dans les journaux La Dépêche de Brest et Ouest-Eclair, puis les souvenirs des anciens gabérisiens à propos de ces tickets détachables d'approvisionnement dans les commerces et enfin les anecdotes locales de débrouillardises face à la pénurie des denrées et biens de consommation.

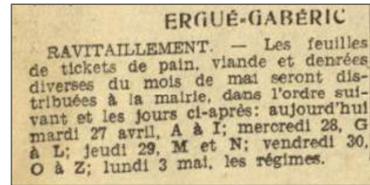
Les tickets dans la presse

Alain Le Grand ¹⁸ lors de la préparation de son livre « Le Finistère dans la guerre 1939-1945 » a recopié ¹⁹ deux entrefilets du journal de la Dépêche de Brest du 27 avril 1943 annonçant les

¹⁸ Alain Le Grand (1918-1992) : officier de police, inspecteur divisionnaire des Renseignements Généraux, spécialiste de l'histoire de la Bretagne. En décembre 1981, il écrit avec Georges-Michel Thomas le livre « *Le Finistère dans la guerre, 1939-1945* » en 2 tomes.

¹⁹ Document conservé dans le fond Alain Le Grand des Archives Départementales du Finistère sous la cote 208 J 84.

distributions de tickets de rationnement, l'une au Huelgoat, et l'autre à Ergué-Gabéric. Ce dernier donne les jours de convocation des bénéficiaires par groupes alphabétiques de leurs patronymes : « *aujourd'hui mardi 27 avril, A à I ; mercredi 28, G à L ; jeudi 29, M et N ; vendredi 30, O à Z* ».

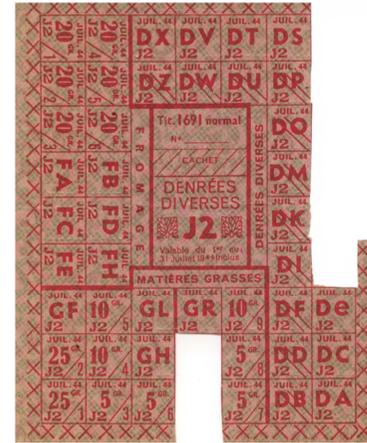


Chaque famille reçoit dès 1941 une carte de rationnement nominative pour les produits textiles, le tabac et l'alimentation. Et ensuite mensuellement, ou plus tard trimestriellement, des feuilles de tickets détachables sont distribuées en mairie. Les tickets n'exonèrent pas les citoyens de payer les produits aux commerçants. La généralisation du système vise à une répartition équitable des produits entre tous, ce rationnement prenant fin courant 1949.

Les tickets sont distribués chaque mois pour les denrées alimentaires, essentiellement « pain, viande, matières grasses », et suivant les catégories d'âges et de besoins en nourriture ²⁰. La

²⁰ Les catégories de tickets de rationnement en fonction des types de bénéficiaires : **A** - Adultes de moins de 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force. **C** - Cultivateurs de 12 ans et sans limite d'âge se livrant personnellement aux travaux agricoles. **E** - Enfants des deux sexes âgés de moins de trois ans. **J1** - Jeunes des deux sexes âgés de trois à 6 ans révolus. **J2** - Jeunes des deux sexes âgés de 6 à 12 ans révolus. **J3** - Jeunes de 13 à 21 ans, ainsi que les femmes

catégorie J2 par exemple inclut les jeunes des deux sexes âgés de 6 à 12 ans révolus, et la catégorie T les travailleurs se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire. Les « J2 » ont droit à un demi-litre de lait par jour auquel les adultes n'ont pas droit, et en revanche, les adultes peuvent acheter les rations de vin.



Un jour de distribution spéciale est organisé pour les « *bénéficiaires de suralimentation et de régimes* », c'est-à-dire les personnes déclarées malades ou handicapées qui peuvent bénéficier de rations supplémentaires. Sinon, hormis ces exceptions, les rations journalières individuelles, sont en moyenne de 250 grammes de pain, 25 grammes de viande, 17 grammes de sucre, 8 grammes de matière grasse et 6 grammes de fromage. Avec un tel rationnement, la nourriture d'un homme ne dépasse pas 1200 ca-

lories/jour alors qu'il est généralement admis qu'il en faut 2400.

encintes. **V** - Vieillards de plus de 70 ans dont les occupations ne peuvent autoriser un classement en catégorie C. **T** - Travailleurs se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire.

lories/jour alors qu'il est généralement admis qu'il en faut 2400.

Dans les annonces parues dans le journal Ouest-Eclair et qui annoncent les distributions des tickets de juin, octobre et décembre 1943, un jour spécial est prévu pour les commerçants. En effet ils doivent, chaque mois, faire l'inventaire des tickets reçus de leurs clients pour pouvoir se réapprovisionner auprès de leurs fournisseurs. Et en juin uniquement une distribution est faite aux jeunes adultes d'Ergué-Gabéric : « *les jeunes gens nés en 1919 (4e trimestre), 1920, 1921 et 1922* », c'est-à-dire ceux âgés de 21 à 24 ans.

Souvenirs, souvenirs !

Jean Le Reste, ayant vécu son enfance à Ergué-Gabéric et un mandat de maire entre 1983 et 1989, a aujourd'hui un souvenir précis des tickets de rationnement distribués par la mairie pendant et après la guerre : « *Ils étaient attribués en fonction de la composition de la famille et on les utilisait chez les commerçants. Ma famille faisait ses courses chez Thomas, au bourg. On allait en famille, le samedi soir. Mon père bavardait avec Jean Louis, le menuisier, et ma mère faisait ses provisions, moyennant tickets, avec Catherine qui s'occupait du commerce. Cela se terminait par une boisson chaude ! Lorsque je suis allé au lycée La Tour d'Auvergne, en 1946, les tickets existaient encore.* ».

Son cousin René Le Reste, né en 1936, se souvient également de cette époque et de son enfance gabérisienne :

« *Il me revient cette anecdote, dont j'ai été témoin vers 1944 - 45*



Jean Le Reste



René Le Reste